

**LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR**  
**Déclaration d'impôts 2021**  
**A faire en 2022**

**A REMPLIR PAR LE CLIENT :**

<b>Nom :</b>
<b>Prénom :</b>
<b>Adresse :</b>
<b>No de téléphone joignable :</b>
<b>Email :</b>
<b>A cocher</b> <input type="checkbox"/> j'accepte que mes données informatisées soient conservées et transmises dans le cadre de la Permanence Impôt. <b>Signature :</b>

Si vous avez des **ENFANTS A CHARGE** (étudiants et ayant moins de 25 ans au **31.12.2021**), nous vous prions de remplir le tableau suivant pour chaque enfant :

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Date de naissance</b>	<b>Etudiant (oui / non)</b>	<b>No de contribuable si l'enfant est majeur</b>

**DOCUMENTS A JOINDRE :**

- Formulaire de la déclaration d'impôts 2021 avec enveloppe
- Copie de la déclaration d'impôts 2020
- Attestation de revenus 2021 :
  - certificat de salaire 2021
  - attestation de rentes AVS-AI-SPC, décompte d'indemnités de l'assurance-chômage ou RMCAS, emploi temporaire
  - attestation de rente de prévoyance professionnelle (LPP), SSVG
  - attestation de rente perte de gain (maladie ou accident)
  - autres revenus 2021 (allocation logement, allocations familiales, études, apprentissage, etc...)
  - pension alimentaire enfant majeur, pension alimentaire (joindre jugement si divorce en 2021), attestation SCARPA  
Montant de la pension alimentaire reçue en 2021 : CHF \_\_\_\_\_
  - attestation 3<sup>ème</sup> pilier
  - attestation d'assistance de l'Hospice Général
  - autres rentes
- Attestation de fortune 2021 donnée par votre banque
  - Attestations de tous vos comptes bancaires et postaux établies au 31 décembre 2021 avec mention du capital, intérêts, impôt anticipé tout autres éléments de fortune
- Attestation de subsides du Service de l'Assurance-Maladie 2021



- Attestation de votre caisse maladie mentionnant le montant de vos primes d'assurances maladies, accidents, complémentaires pour l'année 2021
- Attestation des frais médicaux 2021 à charge donnée par votre caisse maladie et factures de dentiste
- Attestation de la valeur de rachat des Assurance-Vie et montant des primes versées en 2021
- Montant du paiement de la pension alimentaire 2021 : CHF \_\_\_\_\_
- Attestation des cotisations syndicales
- Attestation des frais de garde, nounou, GIAP, garderie, crèche pour les enfants de moins de 14 ans payés en 2021
- Dons
- Bourses pour étudiants
- Pour les personnes bénéficiant du SPC, pièces concernant les frais médicaux non reconnus par cet office
- Attestation d'intérêts débiteurs sur carte de crédits et dettes payées en 2021
  
- **Tous les autres éléments concernant votre situation et devant figurer dans la déclaration au titre de revenu, de la fortune ou des déductions sociales** (voir directives de l'Administration fiscale)

<p><i>En cas de changement important de votre situation, prendre également les justificatifs 2021</i></p>
---